***Introduction au droit public***

Définition du droit public :

Le droit public se définit comme la branche du droit s intéressant au fonctionnement et à l’organisation de l’état (droit constitutionnel notamment) de l’organisation (droit administratif) des personnes morales de droit public mais aussi aux rapports entretenus entre ces derniers et des personnes privées.

Le droit public se décompose en plusieurs branches du droit dont :

**Droit public**

Droit administratif Droit fiscal Finances publiques

Droit constitutionnel Droit international public

* Quelles sont les grandes thématiques du droit public s’intéressant aux personnes privées !

Depuis l’arrêt (Blanco) et avec le renforcement croissant des droits et libertés fondamentaux le droit public a fait l’objet d’une construction progressive visant à garantir des droits aux individus à l’égard notamment de l’administration et de l’état ainsi il est possible de retrouver des branches du droit public régissant des rapports (personnes publiques /personnes privées).

Telles que : -Le droit électoral.

-L’action sociale.

-Le droit des étrangers

https:/ / www.éditions\_legislatives.FR>...Droit public . Administration publique\_\_ consulté le 04/10/2023 à 18h33mn.

Test n°1 :

Questions : 1\_Quelles sont les cinq branches de droit public ?

2\_Qui a fait le doit public ?

3\_Quels sont les sujets de droit public ?